

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 1/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

* 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ClaraClean - Wash&Go bleu

Indications diverses:

Emballages à 1/20/50/100 pièces.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Chiffons pour le sol destiné à l'usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

AVET AG

Eichwiesstrasse 9

CH-8630 Rüti

Téléphone: +41 (0)55 251 40 60

E-mail (personne compétente): info@encoma-osh.net

Renseignements sur la fiche de données de sécurité et numéro d'urgence aux heures de bureau pour le compte du fournisseur : ENCOMA-OSH GmbH, Tél. +41 (0) 79 934 11 52

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59.

Belgique: Centre antipoisons +32 070 245 245

Suisse: Tox Info Suisse, Zürich +41 (0)44 251 51 51 ou 145 en Suisse (informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

* 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Dam. 1)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	Méthode de calcul.

* 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS05
Corrosion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 2/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

Mention d'avertissement: Danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers

EUH208 Contient masse réactionnelle de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [CE no. 247-500-7]; et la 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [EC no. 220-239-6] (3: 1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence Prévention

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/etc..

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 26183-52-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120825755-48-XXXX	Alcohol C10, ethoxylated Acute Tox. 4 (H302), Eye Dam. 1 (H318) Danger	< 20 pds %
n°CAS: 1310-73-2 N°CE: 215-185-5 Numéro d'identification UE: 011-002-00-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-XXXX	sodium hydroxide Skin Corr. 1A (H314) Danger Valeur limite de concentration spécifique (SCL) Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5% Skin Corr. 1B; H314: 2% ≤ C < 5% Skin Irrit. 2; H315: 0,5% ≤ C < 2% Eye Dam. 1; H318: C ≥ 2% Eye Irrit. 2; H319: 0,5% ≤ C < 2%	< 0,1 pds %
n°CAS: 55965-84-9 Numéro d'identification UE: 613-167-00-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764691-48-XXXX	Gemisch aus: 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 2 (H330, H310), Acute Tox. 3 (H301), Aquatic Acute 1 (H400), Aquatic Chronic 1 (H410), Eye Dam. 1 (H318), Skin Corr. 1C (H314), Skin Sens. 1A (H317) Danger EUH071 Facteur M (aigu): 100 Facteur M (chronique): 100 Valeur limite de concentration spécifique (SCL) Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6% Skin Irrit. 2; H315: 0,06% ≤ C < 0,6% Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6% Eye Irrit. 2; H319: 0,06% ≤ C < 0,6% Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015%	< 0,0015 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 3/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Attention Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit peut provoquer des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Extincteur à sec

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit. Les moyens d'extinction inappropriés ne dépendent que des autres produits présents.

* 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Evacuer les personnes en lieu sûr.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 4/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

Equipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

* 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Mesures de protection incendie:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

À conserver au frais et au sec. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

matériaux d'emballage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne): 8B - Substances corrosives non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 5/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② Valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
VLA (FR)	sodium hydroxide n°CAS: 1310-73-2 N°CE: 215-185-5	① 2 mg/m ³
BE	sodium hydroxide n°CAS: 1310-73-2 N°CE: 215-185-5	③ 2 mg/m ³ ⑤ (hydroxyde de) M
CH	sodium hydroxide n°CAS: 1310-73-2 N°CE: 215-185-5	① 2 mg/m ³ ② 2 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion) SSC; Tox: OAW Haut Auge; Messmeth: NIOSH OSHA
CH	Gemisch aus: 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 220-239-6] (3:1) n°CAS: 55965-84-9	① 0,2 mg/m ³ ② 0,4 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion) S SSC; Tox: OAW Haut Auge

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

* 8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible.

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Porter des lunettes de protection intégrales conforme au norme EN 166.

Protection de la peau:

Porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchuc de nitrile ou de butyle, PVC, épaisseur 0.4 mm. Temps de pénétration > 360 min. En cas du maniemant normal il n'est pas nécessaire d'utiliser un équipement de protection spécial.

Protection respiratoire:

Pas requis.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique: solide

Couleur: non déterminé

Odeur: non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 6/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

Données de sécurité

Paramètre	Valeur	à °C	① Méthode ② Remarque
pH	9	20 °C	
Point de fusion	<i>non déterminé</i>		
Point de congélation	<i>non déterminé</i>		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non déterminé</i>		
Température de décomposition	<i>non déterminé</i>		
Point éclair	<i>non applicable</i>		
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>		
Température d'auto-inflammation	<i>non applicable</i>		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non applicable</i>		
Pression de vapeur	<i>non déterminé</i>		
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>		
Densité	<i>non déterminé</i>		
Densité relative	<i>non déterminé</i>		
Densité apparente	<i>non applicable</i>		
Solubilité dans l'eau	facilement soluble	20 °C	② Liquide soluble dans l'eau, tissu insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>non déterminé</i>		
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>		
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur. Gel.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

* 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Gemisch aus: 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 220-239-6] (3:1) n°CAS: 55965-84-9

DL50 par voie orale: 100,1 mg/kg (Rat)

DL50 dermique: 300,1 mg/kg (Rat)

CL50 Toxicité inhalatrice aiguë (gaz): 3,1 ppmV (Rat)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 7/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

Alcohol C10, ethoxylated n°CAS: 26183-52-8

DL50 par voie orale: >2 000 mg/kg (Rat) OCDE 401

DL50 dermique: >2 000 mg/kg (Lapin) OCDE 402

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

* 12.1. Toxicité

Gemisch aus: 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 220-239-6] (3:1) n°CAS: 55965-84-9

CL50: 0,36 mg/L 4 d (poisson)

CL50: 0,56 mg/L 2 d (crustacés)
--

Alcohol C10, ethoxylated n°CAS: 26183-52-8

CE50: 12 mg/L 3 d (Algue) OCDE 201

CE50: 13,5 mg/L 2 d (Daphnia magna (puce d'eau géante)) OCDE 202

CL50: 1,2 mg/L 4 d (Cyprinus carpio (Carpe))

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC):

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 8/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

sodium hydroxide n°CAS: 1310-73-2 N°CE: 215-185-5

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Gemisch aus: 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on[EG-Nr. 220-239-6] (3:1) n°CAS: 55965-84-9

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Alcohol C10, ethoxylated n°CAS: 26183-52-8

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

* 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination avec les ordures ménagères est défendue. Contacter un service d'élimination de déchets spéciaux.

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

15 02 02 *	Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses
------------	--

*: Soumis à une documentation.

Remarque:

Code de déchet CH selon OMoD / Code de déchet UE selon directive UE 2014/955

Code des déchets conditionnement

15 01 02	Emballages en matière plastique
----------	---------------------------------

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages vides peuvent être recyclés ou éliminés avec les ordures ménagères.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 9/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.4. Groupe d'emballage			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[CH] Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Classe de risque pour les eaux (Suisse): A

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (RS 822.115):

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

1.1.	Identificateur de produit
2.1.	Classification de la substance ou du mélange
2.2.	Éléments d'étiquetage
5.2.	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
6.2.	Précautions pour la protection de l'environnement
8.2.	Contrôle de l'exposition
11.1.	Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
11.2.	Informations sur les autres dangers
12.1.	Toxicité
12.6.	Propriétés perturbant le système endocrinien

16.2. Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

ADR Accord européen relatif transport des marchandises dangereuses par route

CAS Chemical Abstract Service

CLP Le règlement du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges

EC₅₀ Concentration Effective 50%

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2022

Date d'édition: 28 oct. 2022

Version: 3



Page 10/10

ClaraClean - Wash&Go bleu

IATA Association internationale du transport aérien
LC₅₀ Concentration létale 50%
LD₅₀ Dose létale 50%
OECD Organization for Economic Cooperation and Development
PBT persistant, bioaccumulatif, toxique
PNEC La concentration prévisible sans effet
REACH Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
RID Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
SVHC Substance of Very High Concern
UN Nations unies
VOC Composés organiques volatils
vPvB very persistent, very bioaccumulatif

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires. Base de données GESTIS. Base de données des substances de l'agence européenne des substances chimiques.

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Dam. 1</i>)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations supplémentaires sur les dangers	
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipients doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervalles réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente.